

---La sauvegarde de la planète.

L'environnement, tout faire pour la planète...

Concernant la collectivité,
qu' a t-elle effectué pour la planète ?

Ci-dessous vous trouverez la synthèse des actions menées par les élus, pour améliorer directement ou indirectement. notre environnement.

Les élus, mais qu'ont-ils réalisé ces dernières années ?

- Depuis plusieurs années, les bulletins municipaux sont imprimés avec **encre végétale, et papier « dit recyclé »** (PEFC).

- **Collecte et recyclage** de tous les papiers administratifs (plus dans la poubelle).



-Réalisation **d'un plan de gestion des espaces publics** pour connaître les problématiques environnementales, pour aussi découvrir les nouvelles techniques, les nouveaux matériels ... cela avec la complicité de la FREDON.

- **Plus aucun épandage de produit phytosanitaire** sur les espaces publics.

A partir de janvier 2022, aucun produit désherbant ne sera répandu dans le cimetière.

- **Enherber certains lieux** (trottoirs de « la Résidence des acacias », allées du stade...).

- **Mise en place de bâches textiles sous les allées gravillonnées**, donc pas de tonte, pas de produit phytosanitaire et de plus les allées restent toujours propres (allée du porche...).



- Plantation **de fleurs et arbustes qui n'ont guère besoin d'eau** (arrosage en diminution donc consommation d'eau en baisse).

- **Achat de matériels électriques** pour les agents (matériel thermique en baisse donc moins de vapeurs toxiques dans l'espace).

- **Isolation des combles, changement de portes, mise en place d'une pompe à chaleur, mise en place d'ampoules à LED** au foyer rural, salle des fêtes... (pour économie et moins énergivore).

- Mise en place de **panneaux photovoltaïques** pour production d'eau chaude et **chaudière à granulés** dans un logement communal (1 location).

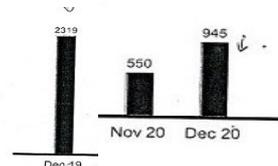
- **Remplacement de tous les radiateurs électriques** (moins énergivores) dans toutes les locations communales et certains bâtiments publics (foyer, archives, bureau du maire...).

- **Achat de nouvelles guirlandes** de Noël avec ampoules LED (moins énergivores).

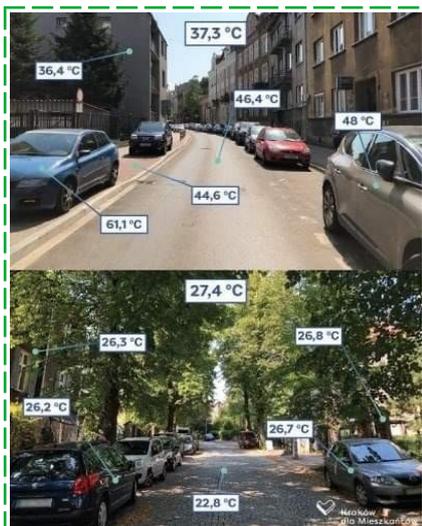
- Mise en place du réseau électrique souterrain dans le bourg (changement de visage du bourg) avec **ampoules à basse consommation** LED (moins énergivores).

- **Coupure des lumières (candélabres)** dans les villages avant 23h et non à 0h30 depuis quelques années.

Savez-vous que « la Résidence des champs du vallon » qui est éclairée toute la nuit avec des ampoules à basse consommation engendrent moins d'énergie qu'un village comme « La Giraud » qui est éclairé que quelques heures pendant la nuit. Comme quoi il y a encore beaucoup à faire !



Croquis : Il s'agit du bourg sans Led en 2019 et avec Led en 2020



- **Plantation d'arbres et/ou arbustes** tous les ans. Nous avons besoin des arbres pour vivre et de plus leur présence fait baisser la température.

- Création d'un sentier des orchidées **pour sauvegarder 13 variétés d'orchidées (sauvons la nature)** avec l'aide de l'association du patrimoine.

- Information et sensibilisation par une réunion publique **concernant les relevés thermos sur les habitations** de la commune. Les personnes présentes ont reçu des informations précises pour savoir et connaître **les différents types d'isolation sur l'habitat** (connaissance d'aides financières).

- **Mise en place du tri BIO-déchets** (l'une des premières communes des alentours). Nous avons sensibilisé les habitants à employer le bio déchets dans les foyers pour une économie sur le recyclage et pour valoriser ce type de déchets.

- **Mise en place d'un service communal pour ramassage des encombrants** (moins de déchets dans la campagne donc nature plus propre).

- **Programme annuel ASNIÈRES PROPRE**, les élus et la population nettoient la campagne en ramassant divers déchets laissés dans la campagne (nature propre).

- **Recyclage des pneus usés.**

La collectivité collecte les pneus usés (des particuliers) dans un but d'un recyclage et de ne plus les trouver dans la campagne.

- Depuis 2018, le maire de la commune est membre d'une association « **Les maires pour notre planète** ». Les membres de cette association travaillent sur l'avenir de la planète, avec des débats très constructifs.

**Sauvegarder notre environnement est un devoir.
Pensons à notre jeunesse et aux futures générations.
Les élus d'Asnières-La-Giraud travaillent
sur le sujet de l'environnement.**



Conseils concernant les petits gestes au quotidien pour le bien de notre planète

Trier vos déchets, mieux trier c'est de penser à demain

LE TRI + FACILE

EMBALLAGES



Briques alimentaires



Plastiques rigides



Plastiques souples



Emballages en métal

À déposer en vrac sans restes alimentaires, ne pas rincer, ne pas emboîter, ne pas écraser



TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

VERRES



Bocaux, pots en verre, bouteilles en verre

À déposer dans la borne



PAPIERS ET PETITS CARTONS



Tous les papiers et les petits cartons se trient et se recyclent

À déposer dans la borne



BIODÉCHETS



Épluchures, restes de repas, coquilles, marc de café, essuie tout, croustes de fromage, restes de viandes, de poissons et de crustacés...

À déposer dans le composteur ou dans le bac



BIO

TEXTILES



Tous les vêtements et le linge se déposent propres et secs, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent par paire.

À déposer dans un sac fermé



Le Relais

Des petits gestes.

- **Placer des réducteurs d'eau** sur vos robinets (L'eau va devenir rare dans les prochaines années).
- **Ne pas arroser son jardin** ou fleurs en plein soleil.
- **Ne pas jeter les mégots** dans les caniveaux ou dans les autres lieux.
- **Économiser l'énergie** en réduisant le chauffage de 1 ou 2 degrés dans les habitations, un degré représente environ 7% d'économie à l'année.
- **Installer des ampoules LED** dans votre habitation, votre consommation électrique diminuera significativement ; nous avons l'exemple de l'éclairage public du bourg, dont la consommation est bien inférieure depuis les travaux suite à la pose de luminaires à LED.
- En hiver pour éviter une surconsommation, **fermer les volets** dès qu'il fait nuit, pour mieux conserver la chaleur à l'intérieur de votre logement.
- Consommer le plus possible local avec des produits de saison, une partie des émissions de CO2 étant liée **au transport des marchandises**.
- Veiller **économiser l'eau en général**, et recycler l'eau quand c'est possible.(lavage des légumes, mettre l'eau sur les fleurs).
- **Éteindre les lumières** et les veilleuses non nécessaires.
- Pour éviter de polluer l'environnement, il est important de faire **une sélection de vos déchets**, afin de les valoriser.
- Abstenez-vous **de laisser des déchets sur place**, lors de vos déplacements, balades, pique-nique, randonnées pédestres, gardez les pour les traiter chez vous. Nous devons adopter un comportement écoresponsable. Certains détritrus infligent des dégâts irrémédiables dans nos paysages.
- Sur la commune d'Asnières-la-Giraud nous avons à notre disposition des containers pour le tri sélectif.

Poubelle verte pour le tout venant.

Poubelle jaune pour les déchets secs.

Poubelle marron pour le bio déchets.

sans oublier les collecteurs pour le papier et les petits cartons, les containers prévus pour le verre.

- Une déclaration pour tout type de feu doit être demandé en mairie (5 jours avant le jour J). En place par le Préfet pour contrôler l'excès de feux qui peuvent être dangereux, et **pour l'environnement (santé)**. Cette déclaration est ensuite adressée au SDIS et à la gendarmerie.



- Nous attirons votre attention sur l'intérêt de **l'installation d'un composteur** dans votre jardin pour traiter et valoriser les déchets quotidiens de la maison et du jardin, permettant ainsi de réduire les déchets d'environ 30%. Les poules sont de bonnes recycleuses des déchets organiques, une poule mange jusqu'à 150 kg de déchets par an.



Les élus, que vont-ils réaliser dans l'avenir pour l'environnement ?

- Placer des cendriers dans le bourg pour éviter de trouver les mégots dans les caniveaux qui partent dans notre ruisseau (Le Loubat). Tout en sachant qu'un mégot contamine beaucoup d'eau.
- Devant certaines habitations, semer « de la jachère base et fleurie » proposition en 2022.
- Récupération des eaux de pluie (aux ateliers pour arrosage).
- Fauchage raisonné voire tonte raisonnée (moins de passage dès 2022).
- Continuer l'isolation des combles dans les bâtiments de locations (prévue en 2022).
- Remplacer **toutes** les fenêtres (certaines sont déjà changées, poursuivre ce programme) par des fenêtres à double vitrages (foyer rural, et mairie).



**ARRÊTONS DE BÉTONNER
LE MONDE ENTIER ET
REMETTONS DES ARBRES
QUI FERONT BAISSER LA
TEMPÉRATURE !!**



- Modification et modernisation du PLU pour davantage d'harmonisation dans le paysage et permettre d'accepter les nouveaux types de matériaux de constructions (en bois avec peinture, bardage bois pour isolation...) moins énergivores avec un programme paysager obligatoire autour des nouvelles constructions.

